LES PROCÈS PRÉJUDICES SME & ROXEL

* Lire page 3

COMPARATIF COUVERTURES SANTÉ 2013

* Lire pages 5, 6, 7

SAFRAN SANTÉ ET LES RETRAITÉS

* Lire pages 5 et 8

SUC

2 05 56 70 79 00

2 05 56 70 79 34

€ fax : 05 56 70 79 35

■ upr.sud@numericable.fr

Le Lien



Préretraités & Retraités de SNPE et ROXEL

* Union des Préretraités et Retraités Sud de SNPE & ROXEL *
Visitez notre site internet : sudsnpe.fr



Mardi 29 Janvier 2013





Retraites Complémentaires et Régime Général

Les retraites désindexées ?!!

Actuellement: grande soldes sur les retraites! Le Medef « négocie » la revalorisation moins forte que l'inflation des retraites complémentaires, alors que de nouvelles attaques s'annoncent sur celles du régime général. Une honte!

* Lire en page 4 *

Cher Adhérent(e),

• 20 milliards de cadeaux aux patrons financés entre autres par la tva et la baisse de la protection sociale, après les cadeaux faits aux banques, avouez qu'il n'y a bien que chez nous que le père Noël ne passe pas. Et, là, il n'est pas radin, le 25 décembre, c'est toute l'année. Dès janvier il a remis ça avec un joli accord de dérèglementation du travail, en attendant celui sur les retraites. Pour nous, c'est le père fouettard du 1^{er} au 31 décembre. La bonne année, il faudra se la gagner. Meilleurs vœux à toutes et tous.



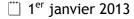
Faits et mefaits

La revue des faits et méfaits

12 novembre 2012

Du flouze dans le bloc opératoire

■ Les chirurgiens sont en grève pour dépasser (plus) les honoraires. Quand, par exemple, les cheminots font grève, la télé tend les micros vers l'indignation des clients. Mais quand ce sont les chirurgiens, France 2 leur donne longuement la parole en oubliant les malades, le trou de la sécu, et les leçons de morale. Certains grévistes sont sur de bons rails et d'autres non. Les malades. eux, ne pourront prendre le wagon chirurgical que... s'ils ont leur carte bleue.



On est tous dans le même bateau

- Au 1^{er} janvier le gouvernement a décidé une hausse de 0,3% soit 5[€] bruts mensuels aux smicards. A titre de comparaison, les rémunérations des patrons du CAC 40 ont progressé de 4% pour atteindre en moyenne 4,2 millions d'euros et jusqu'à 19 millions pour le PDG de Publicis. Ce doit être ça que l'on appelle la justice sociale...maintenant!
- 🗀 1er janvier 2013

On l'a quand même échappé belle!

■ Pour la 2^{ème} année, le barème de l'impôt sur le revenu



UNSSERPE.

sera gelé, soit une hausse d'impôt de 2%. Mais, pas de panique, on a échappé au pire: l'imposition à 75% au dessus de notre million d'€uros de pension!

18 janvier 2013

A COR et à cri, c'est comme au Monopoly...

■ Le COR vient de publier sa nouvelle édition du cri d'alarme sur les retraites. Le Medef hurle à l'allongement de l'âge de départ et à la baisse des pensions. Hollande annonce une conférence pour le mois de juillet. Un scénario au goût de ressassé, mais bien huilé. Vous êtes dans la case « préparation de l'opinion ». Ici personne ne vous parlera d'une plus juste répartition des richesses. Au contraire, ils allègeront les « charges » (comprenez: cotisations sociales) pour creuser encore plus le trou auquel ils nous destinent... sans passer par la case retraite!

11 janvier 2013

Vos étrennes, Patron!

■ Baisse des salaires en cas de menace sur l'emploi, accord d'entreprise pouvant être inférieur à la loi, facilitation des mobilités forcées et des licenciements, le Medef en avait rêvé, ils l'ont fait. Le Wall Street Journal ne s'y est pas trompé, il a félicité les patrons français d'avoir « gagné une nouvelle flexibilité » avec la signature de syndicats (minoritaires).

Qui ne s'était pas rendu compte que le scandale n°1 en France, était l'énorme difficulté qu'avait un patron pour licencier, précariser, muter un salarié? Il fallait agir. Vite.

Si cet accord est validé au parlement, un salarié qui refuserait une baisse de salaire serait licencié pour motif personnel, idem pour mutation géographique. Les délais de contestation d'un plan social sont réduits. Il est vrai que c'était tellement long pour un patron de virer! De même l'action juridique est atténuée. Vivement l'immunité!

Après les 20 milliards en cadeau post-noël offerts par le gouvernement, le Medef vient de recevoir de jolies étrennes. Mais, bien entendu, cet accord, qui va faciliter la vie des patrons, est fait pour améliorer l'emploi; pour notre bien, quoi. Qui peut en douter?

page 3



Amiante

Les procés Préjudices de SME et ROXEL

Procès terminé et gagné pour la 1ère série de plaignants (16) de Roxel. Après avoir fait appel, Roxel vient de se désister. Le procès est donc terminé : indemnisation de 10000€ de préjudice d'anxiété + 500 € d'art. 700. Déduction des frais, les plaignants ont perçu 9000€ d'indemnisation.

Le 18 mars aura lieu au tribunal de Bordeaux, le 1^{er} procès *en appel* concernant les préjudices amiante de notre site (rendez-vous à 15h15 place de la République). Il s'agit de la première série de plaignants de SNPE (24 plaignants).

Ce premier procès a eu lieu le 26 novembre 2010, il a été renvoyé devant un juge départiteur le 7 février 2011, le délibéré a été connu le 16 août 2011 : 8000€ de préjudice d'anxiété à chaque plaignant (+300€ frais de justice art. 700). C'est donc plus d'1 an ½ après le délibéré qu'a lieu ce procès en appel.

Le 8 février, aura lieu le premier procès concernant la 3^{ème} série de plaignants de SME (32) et ROXEL (14) au tribunal (rendezvous à 13h45 Pl République).

Le délibéré du 1^{er} procès concernant la 2^{ème} série de plaignants de SME (17) et ROXEL (7) est paru le 28 novembre. Celuici, sans surprise, a été renvoyé devant un juge départiteur. La date n'est pas connue, mais les délais s'allongent. Selon l'avocat, il faudrait attendre un an...

D'autres dossiers, de SME et de ROXEL, sont en cours et le tribunal sera saisi bientôt. Rappelons qu'aucun procès ne pourra être engagé au-delà du 17 juin 2013 (prescription) et que notre avocat nous a demandé d'avoir les dossiers pour avril.

Nos permanences : les jeudis de 12h30 à 15h30 Lire aussi le point dans le n°56. En ligne sur sudsnpe.fr



DÉPARTS PRÉRETRAITE

■ Un départ depuis le précédent bulletin : S Cazalis. Ralentissement dû à l'attente de l'accord améliorant les conditions de départ qui est signé. Il y a eu 23 départs SME en 2012 (14 en 2011, 21 en 2010).

******* RECALCUL DES PENSIONS

■ Si vous venez de prendre votre préretraite sachez que les procès se poursuivent pour le recalcul de la pension des partants depuis 1.01.10, afin qu'ils bénéficient du même recalcul que ceux qui sont partis avant cette date. Pour cela, n'oubliez pas, il faut contester d'abord la pension dès réception de la notification du 1^{er} versement. Vous n'avez que 2 mois maximum pour ça. Après c'est trop tard. Contactez-nous.

TROP C'EST

■ La chambre de l'instruction de la cour d'appel vient de suspendre l'instruction du dossier de Condé sur Noireau où les victimes amiante se comptent par centaines. Cette décision démontre un acharnement, car elle avait déjà annulé les mises en examen d'Eternit. L'Andeva a demandé son dessaisissement pour suspicion légitime. Les victimes ne supportent plus les obstacles mis à l'instruction de l'amiante!

******** OUVERTURE DES BILLARDS

■ Une info pouvant intéresser des retraités : la réouverture de la salle de billard par le C.E. 5 billards Français et 1 Américain sont disponibles.

Pensions des Retraités

Vers la désindexation des retraites ?!!

☐ Actuellement : grande soldes sur les retraites ! Le Medef « négocie » la revalorisation moins forte que l'inflation des complémentaires qui pourrait ensuite être dupliquée au régime général. Une honte !

ls ne s'arrêtent jamais. Jamais. Plus ils font des profits, plus ils s'enrichissent, moins ils s'arrêtent.

Il y a un lien de cause à effet entre ces deux éléments. La richesse des uns se bâtit sur la misère des autres. Les revenus des patrons et les dividendes des actionnaires sur les bas salaires, les licenciements, et la baisse de la protection sociale.

Lors des précédentes contreréformes des retraites, ils ont supprimé l'indexation des retraites sur les salaires et l'ont indexé sur un indice des prix bidonné. Cela a pour conséquence une perte automatique de pouvoir d'achat et un décalage toujours plus grand par rapport à l'activité.

Lors des négociations qui se déroulent actuellement sur les retraites complémentaires, le Medef a carrément proposé la désindexation des pensions sur cet indice des prix, c'est-à-dire une revalorisation moins importante que l'inflation (pourtant déjà calculée par cet indice sous-estimant la hausse des produits de première nécessité).

Le Medef « propose » une revalorisation des pensions Arrco et Agirc inférieure de 1,5% à l'inflation en 2013 (restera-t-il quelque chose?) et 1% ensuite jusqu'en 2017 (et pourquoi pas plus... si affinités). Il « propose » en outre une baisse des pensions réversion qui passerait de 60% à 56%.

La où l'affaire s'aggrave c'est que des syndicats seraient prêts à l'accepter à quelques conditions (hausse des cotisations, niveau de -1,5% trop élevé, ne pas impacter les pensions « basses »...).



Par pensions basses il faut comprendre inférieures à 1000 € ou 1100 € par mois. Au-dessus, nous serions probablement entrain de vivre dans l'opulence!!

Quant aux - 1,5% il est possible qu'ils n'aient été lancés par le Medef que pour « négocier » un % un peu plus bas. Bref, on nage en eaux troubles dont la seule certitude serait... l'appauvrissement des retraités.

Cela pourrait ne pas s'arrêter là. Le ministre J Cahuzac a déclaré: « même si rien n'est décidé, un accord de ce type serait un élément d'appréciation très important, on ne pourra pas ne pas en tenir compte ». Même si « rien n'est décidé", l'idée est dans l'air, la désindexation pourrait être calquée au régime général.

Ce scandale qui frapperait tous les retraités déjà victimes d'une baisse considérable du pouvoir d'achat, et de difficultés à faire face au quotidien, se « négocie » bien loin des salariés et des retraités. Et, elle ne satisfera pas l'appétit insatiable du Medef, qui demande, en outre, une nouvelle augmentation de l'âge de départ en retraite!

Ailleurs, d'autres (re)parlent de retraites par points. Ainsi soit-il... de la baisse des cotisations patronales (appelé « allègement des charges ») qui ne visent qu'à transférer la part patronale (infime élément d'une répartition des richesses) sur nous tous.

Que 10% du PIB soit passé des poches des salariés à ceux du capital en 25 ans, ne fait reculer personne. Pendant ce temps, la cote du CAC 40 est encore en hausse. Ma grosse entreprise medef, connaît pas la crise... Contrats collectifs de Santé des Retraités

Pour choisir sa complémentaire Santé

☐ Protection sociale attaquée, droit à la santé inégalitaire, dépassements d'honoraires, complémentaires considérées comme un « marché » : Malvenue dans l'univers impitoyable de l'accès aux soins...

ifficile de s'y retrouver dans l'univers impitoyable des soins et de la complémentaire santé. Impitoyable parce que de mesures en mesures gouvernementales, de cadeaux aux patrons en cadeaux aux patrons, l'accès aux soins est de plus en plus inégalitaire, et certains, en sont même privés.



Pages 6,7 nous vous proposons un comparatif 2013 de contrats pour les retraités Herakles, Sme, Roxel. Différences de prestations et de prix vont de pair.

Chez Roxel, le contrat en activité n'est pas proposé par l'entreprise quand le salarié part en retraite.

Chez Herakles/SME, la continuité est assurée. Mais le tarif l'est beaucoup moins... Et le passage de SME à SAFRAN n'a pas arrangé les choses pour les retraités, au contraire.

Impitoyable parce que les dépassements d'honoraires, parfaitement scandaleux, atteignent presque tous les secteurs de la santé, avec une mention spéciale aux chirurgiens et anesthésistes.

Impitoyable parce que les complémentaires s'en donnent à cœur de joie de rendre flou ce qui pourrait être clair (avec par exemple un langage commun). Ah... ces remboursements qui affichent 100% et qui au final ne sont rien, ou presque.

La pratique du dumping, et l'absence de véritable réglementation protégeant, au moment de sa retraite, l'ex-salarié bénéficiaire d'un contrat groupe, rend plus vulnérable le retraité, qui est en première ligne des tarifs exorbitants. C'est le résultat d'une protection sociale qui n'est plus considérée comme un droit inaliénable aux soins, mais comme un marché... juteux.

Personne ne peut aujourd'hui conseiller un organisme complémentaire plutôt qu'un autre. La visibilité est limitée à douze mois. Après, ce qui paraissait la meilleure proposition peut devenir la moins bonne. Si cela ne va plus, reste alors comme solution de changer d'organisme. Pas facile, mais souvent sans autre issue, et sans miracle. Il y a 4 possibilités de contrat collectif:

- → Verspiereren. Il vient d'entrer dans le Guinness des records après une hausse de 12% à 120% (suivant les cas) en 2012 : + 13% en 2013. Beaucoup de retraités SME y sont.
- >> SAFRAN (pour retraités Hérakles). Celuici doit, selon une promesse de la direction qui date maintenant de plus d'un an, être ouvert aux retraités SME. Pour l'instant, malgré nos demandes ... on attend encore.

Hélas, les tarifs de maintien des contrats comme en activité sont élevés (voir p 8). Safran propose aussi une « convention santé » aux prestations bien moindres sur le quel nous reviendrons prochainement.

- **Myriade** (pour tous SME, ROXEL, HE-RAKLES). 1 contrat collectif.
- **→ Pavillon Mutualité** (pour tous SME, ROXEL, HERAKLES). 2 contrat collectifs.

Nous avons retranscrit les remboursements dans un langage commun pour ce comparatif. Renseignements: Nos Permanences, tous les jeudis de 12h30 à 15h30.



Comparatif 2013 des Complémentaires Santé (Comparatif réalisé pour des contrats collectifs proposés aux <u>Retraités</u>) : 1 ère partie

| Tarifs 2013 | VERSPIEREN 1 | SAFRAN ₂ | MYRIADE | PAVILLON 300 | PAVILLON 400 |
|-------------------------------------|--|------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Ouvriers Employés AM / cadres | Seul 101,84 € Couple 176,52€ 101,84 € Par adulte | 114,56 € par adulte | 60,17 € par adulte | 63,90 € par adulte | 76,95 € par adulte |
| Enfants | Ouvrier/Employé 45,67 € AM/Cadres 48,14 € | Enfants gratuits | 36,12 €/enfant (gratuit au-delà de 2) Couple & 1 enfant et + : 156,47 €) | 39,20 € (gratuit au-delà de 2) | 47,54 € (gratuit au-delà de 2) |

Hospitalisation

| Honoraires | Conventionné Frais réels Non | Frais réels Frais réels | C = 100% de TC | C = 100% de TC | C = 100% de TC |
|-----------------------------------|---|---|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Honoraires dépassement K/KC | | | C = 140% de TC | C = 140% de TC | C = 140% de TC |
| Frais de séjour | | | C = 100 % de TC | C = 100 % de TC | C = 100 % de TC |
| Honoraires radiologie Z | 210 % de TC | 170% de TC | C = 120% de TC | C = 120% de TC | C = 120% de TC |
| Forfait jour hospitalier | Frais réels 18€ | Frais réels 18€ | 18 €/jour | 100 % du TSS 18 €/jour | 100 % du TSS 18 €/jour |
| Chambre particulière | 2% du Pmss (61,72 €) | 3% pmss (92,58 €) | 53 € /jour limité en durée (3) | 53 € / jour limité en durée (3) | 53 € / jour limité en durée (3) |
| Frais Accom- pagnant | 1% pms/jr (30,86€) lit/acc/enfant - 12 ans | 3% pms/jr (92,58€) lit/acc/enfant - 16 ans | 26 € par jour (10 jours) | 27,50 € (10 jours) | 27,50 € (10 jours) |
| Télévision | | | 3,5€/jour/10 jours | | |
| Transport ambulance | 195% | 365 % TC | 100 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC |

Soins Médicaux

| Honoraires médicaux C | 210 % de TC | 170 % de TC Spécialiste : 220 % TC | 125 % de TC | 150 % de TC | 200 % de TC |
|----------------------------------|--|--|------------------------|---|---|
| Honoraires médicaux NC | Généraliste : 25% de TC. 80% frais réels limité à 3% pmss spécialiste et 6% professeurs. | | | | |
| Soins auxiliai- | 180 % de TC | 160 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC |
| res médicaux | | | | | |
| Médecines | 5 séances x 40€/an (ostéopathie, acupunc- | 3 séances x 20€ | | 120 €/an (non | 150 € /an (non |
| douces | ture, chiropractie) | /an (ostéopathie) | | remboursé sécu) | remboursé sécu) |
| Analyses | 180 % de TC | 160 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC |
| Radiologie | 210 % de TC | 170 % de TC | 125 % de TC | 150 % de TC | 200 % de TC |
| Pharmacie | 100% de TC | 100% de TC | 100% de TC | 100 % de TC | 100 % de TC |
| Orthopédie Petit appareillage | 195 % de TC | 565% de TC an/proth/limité pmss | 250 % de TC | 300 % limité à 300€/an/type prothèse | 400 % limité à 300€/an/type prothèse |
| Appareillage acoustique | 195 % de TC (389 €) | 715% de TC an/proth/limité pmss | 100 % de TC (199 €) | 300 % limité à 300€/an/type prothèse | 400 % limité à 300€/an/type prothèse |



Comparatif 2013 des Complémentaires Santé

(Comparatif réalisé pour des contrats collectifs proposés aux Retraités) : 2ème partie

| Prestations | VERSPIEREN 1 | SAFRAN 2 | MYRIADE | PAVILLON 300 | PAVILLON 400 | |
|---------------------|---|-------------------------|-------------|----------------|----------------|--|
| Cures | | | | | | |
| Honoraires cures | Complément sécu dans la limite de 1% pmSSx21 jrs (648,06 €) | 65% de TC | 100 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC | |
| Forfait cure | | +10% pmss (308,60 €) | | + 110 € par an | + 110 € par an | |

Dentaire

| Soins dentaires | Frais réels | 170% de TC | 100 % de TC | 100 % de TC | 100 % de TC |
|--------------------|---|---|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Prothèses C | 350 % de TC max 376,52€ & 2 implants 500 €/an | 0,32% pmss/spr max 569€ & 2 implants 600 €/an | 250 % de TC | 300 % de TC | 400 % de TC |
| Prothèses NC | 140 % de TC Max 150,50 € | 350% de TC Max 376,25 € | 250 € par an | 300 € par an | 400 € par an |
| Orthodontie C | 300 % de TC | 350% de TC | 250 % de TC | 300 % de TC | 400 % de TC |
| Orthodontie NC | 90% frs réels limite à 140% TC (150 €) | | 6 % du pmSS (185,16 € / an) | 10 % du pmss (308,60 € / an) | 10 % du pmss (308,60 € / an) |

Optique

| Monture et/ou verres | 4%/verre et monture, (total 12 % pmSS = 370,32€ mini) + selon dioptries max=583,44€ | 5% monture, 3,30%/verre (total 11,60% pmss 357,98€ mini) + selon dioptries max: 1348,58€ | 8 % du pmSS (+ 100% de TC) (limité 1/an/pers) = 246,88 € (+ 100% TC) | 100 % du TRSS + 320 € par an et par personne | 100 % du TRSS + 400 € par an et par personne |
|---|---|--|---|---|---|
| Forfait lentilles acceptées ou refusées (ou jetables) par SS | Accpt: 4% du pmss illimité par lentille. (123,44 € x2) Refusées: 80 % frais limité à 6% du pmss par an/par paire (185,16 €) | 8 % du pmss par an 246,88 € par paire | 4% du pmss limité à 1 fois par an par personne : 123,44 € par paire | Accpt: 100 % du TRSS + 320 € / an par paire Refusées: 160 € / an | Accpt: 100 % du TRSS + 400 € / an par paire Refusées: 200 € / an |
| Chirurgie oculaire | 350 € / oeil | 20% pmss/oeil (617,20 €) | 100 € /œil/an | 370 € / oeil | 370 € / oeil |

Divers

| Forfait Maternité | 1000/1200 pts AGIRC (433 € à 519,6€) | 10% pmss (308,60 €) | 230 € si adhésion enfant | 230 € si adhésion enfant |
|----------------------|--|------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| Heures de Ménage | 0 ,15 % pmss/heure | | | |

- ▶ Il s'agit des remboursements sécu + mutuelle
- ► PmSS: plafond mensuel sécu (3086 € au 1.01.13)
- ► C = Conventionné, NC = Non conventionné
- (1) C'est le contrat Verspieren comme en activité. Un autre contrat est proposé seulement aux ex- ouvriers, employés avec des prestations en baisse par rapport
- à l'activité au tarif de : 86 € (couple : 155 €), et un très bas de gamme à 68 € (couple :122€).
- (2) Safran propose aussi Safran+ aux prestations plus élevées sur certains points à 138,64 €, et un contrat aux prestations moindres à 74,78 €.
- (3) Voir limitations de durée dans contrats



Santé Safran et retraités

☐ Lors de la retraite, le préretraité Herakles peut conserver le contrat SAFRAN ou SAFRAN +, passer de l'un à l'autre (jusqu'au 15 mars), ou changer pour Convention Santé.

Toutefois les contrats comme en activité changent radicalement de prix (Voir aussi p 6,7).

La cotise des contrats comme en activité SAFRAN retraités pour 2013 est à 114,56 € par personne et safran + à 138,64 €. Si vous avez un enfant à charge, il est pris en charge sans supplément de cotisation.

Ce montant de cotisation est obtenu avec un allégement de 4,50 € en 2013 (il était de 6 € en 2012) déjà déduit du montant de cotisation ci-dessus.

Cet allègement est le résultat d'un prélèvement sur le fonds de réserve du contrat groupe, mais celui-ci est dégressif en fonction des années, et a vocation à disparaitre...

Il existe aussi un fonds de solidépendant des ressources du retraité, avec 3 niveaux d'allègements:

- 20000 € à 25000€ (couples) de 30000€ à 37500€): - 0,50 €
- 22500 à 30000€) : - 7,50€
- Inférieur à 15000 € (couples <à 22500 €) : - 12,50 €

Pour obtenir cet allègement de solidarité, il faut impérativement en faire la demande.

Bendlez-vous

8 février



Procès Préiudices Amiante : 3ère série de plaignants SME & ROXEL

(b) 13h45 Tribunal (Place de la République)

28 février



Réunion Préretraités & Retraités SME et ROXEL

(b) 14h Cafétéria Herakles St Médard

18 mars



1^{er} Procès en Appel Préjudices Amiante

1ère série de plaignants SME

(P) 15h15 Tribunal (Place de la République)

Retraités

Préretraités

sur le web:

MEDEF: PARISOT REFUSE DE QUITTER SON POSTE





LES MAUX DE LA FIN

Obélix a quitté le village Gaulois. Il y a déjà quelques temps qu'il portait plus de cachets en banques que de menhirs en Gaule, faisait la une de (mé)faits divers, utilisait son verbe à insulter les gaulois manifestants pour leur retraite. Transformé par l'afflux de sesterces, il a rejoint ses congénères qui pensent que les richesses sont bien réparties (la preuve : ils en profitent) feignant d'ignorer que la grosse part qu'ils dévorent de ce gâteau, est forcément au détriment de celle, misérable, qu'il reste (laisse?) aux autres. Une assemblée de druides, dont le chef, Moralélastix, a oublié de s'indigner du sort réservé à ceux qui (sur)vivent en gagnant dalle, a censuré la mesurette. On peut passer aux choses sérieuses : la baisse des retraites, et des salaires si plan social. Cette idéfix, ils vont la graver dans la pierre, par Toutatis!